

PS n°2

DEPARTEMENT
20 (Haute Corse)
ARRONDISSEMENT
CALVI
CANTON
ILE ROUSSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 11 janvier 2014

L'an deux mille quatorze, le 11 janvier.

Nombre de conseillers	
- en exercice	7
- présents	5
- votants	5
- absents	2
- exclus	0

Le Conseil Municipal de la commune Mairie de Sant'Antonino étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Etienne MARCELLI.

Etalent présents : MM.
Mlle Roxane BARTHELEMY, M. Marc CARLOTTI, M. Cyril COMMES, M. Jean-Marc PETRUCCI

Etalent excusés : MM.
Mme Carolle BLANC,

OBJET

Demande de financement pour la réalisation d'un nouveau parking sur la commune de Sant'Antonino

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Etalent absents non excusés : MM.
Mme Monika ANZELINI,

Un scrutin a eu lieu, M. Marc CARLOTTI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

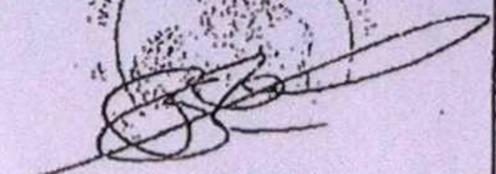
Le Maire rappelle au Conseil municipal la nécessité de réaliser un nouveau parking communal afin de répondre à un besoin majeur de la commune d'augmenter sa capacité d'accueil des véhicules touristiques et d'améliorer la sécurité des visiteurs et des habitants du village.

En effet, le parking actuel, situé sur l'esplanade de l'église Annunziata, n'est plus en mesure ni de répondre à l'affluence toujours croissante des visiteurs, ni de satisfaire aux normes de sécurité actuellement en vigueur.

Le Maire communique le devis estimatif des travaux à réaliser pour créer ce nouveau parking sur la parcelle cadastrée n° 335 section A :

Coût total des travaux H.T	300 960,00 €
Coût total frais d'étude et acquisition foncière HT	50 500,00 €
Coût mission de coordination SPS HT	4 514,40 €
Coût mission de maitre d'œuvre HT	27 086,40 €
Coût total du projet H.T	383 060,80 €
Coût total du projet TTC	418 721,36 €

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le

Mairie de Sant'Antonino
Le Maire


Signature

CAA-Marseille 1400790 - reçu le 18 février 2014 à 18:03

COMMUNE

Mairie de Sant'Antonino

Suite

Il demande aux conseillers municipaux de délibérer sur le plan de financement suivant:

Etat-----	40%-----	153 224,32 €
Collectivité Territoriale Corse-----	30%-----	114 918,24 €
Conseil Général -----	10%-----	38 306,08 €
Fond propre de la Commune -----	20%-----	76 612,16 €

Après en avoir délibéré, les conseillers présents approuvent l'exposé de leur président, accepte le plan de financement proposé et donne tout pouvoir au Maire pour engager les recherches de financements et signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.


Signature

